Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2011)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.
Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 I Fax 031 323 25 00
energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Philipp Schwander (swp)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH, Berne. www.raschlekranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Forces aériennes suisses; Alain Herzog; shutterstock;
p.1: Forces aériennes suisses; Office fédéral de l'énergie OFEN;
p.2: Alain Herzog;
p.4: Forces aériennes suisses; Stucky SA;
p.6: Axpo SA; Forces aériennes suisses; Alpiq Suisse SA;
p.7: MCH Messe Schweiz AG;
p.8–9: Wärtsilä Suisse SA;
p.10: shutterstock;
p.11–12: Office fédéral de l'énergie OFEN.

Au sommaire

Editorial 1

DOSSIER BARRAGES
Interview
La reconnaissance du savoir-faire helvétique réjouit Anton Schleiss, président du Comité suisse des barrages 2

Travaux de confortement
La deuxième jeunesse du barrage des Toules 4

Sélection de projets récents
Muttsee, Nalps, Göscheneralp, Serra 6

Powertage
Le rendez-vous de la branche suisse de l'électricité 7

Recherche & innovation
La Suisse, moteur du développement des gros diesels de la marine marchande 8

Comment ça marche?
Le lumen remplace le watt 10

En bref 11

Services 13

Chère lectrice, cher lecteur,

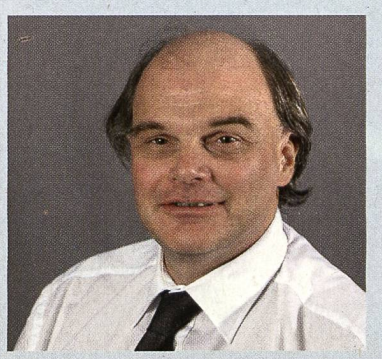

L'hydroélectricité, qui représente 56% de la production électrique indigène, voit le jour grâce à de nombreuses retenues. Avec 222 grands barrages sous surveillance directe de la Confédération et près d'un millier recensés par les cantons, la Suisse est le pays avec la plus grande densité de barrages au monde. Parmi eux, quatre ont plus de 200 mètres dont Grande-Dixence qui, avec ses 285 mètres de hauteur, est toujours le plus haut barrage en béton au monde. Un ouvrage qui fête ses 50 ans d'exploitation en 2011.

On oublie trop souvent que ces ouvrages représentent également une menace pour la population s'ils ne sont pas correctement conçus, construits, surveillés et entretenus. Il appartient à l'OFEN de veiller à ce que toutes les mesures soient prises afin de prévenir la réalisation de cette menace potentielle. Le séisme de mars 2011 au Japon et les conséquences catastrophiques du tsunami qui s'en est suivi ont rappelé sans pitié l'importance d'une telle tâche.

Les exigences de sécurité pour les ouvrages d'accumulation en Suisse sont sévères. Elles s'intègrent dans un concept de sécurité basé sur la sécurité structurale, la surveillance et l'entretien, et la planification d'urgence. Le but est de minimiser les risques d'une part et de maîtriser le risque résiduel d'autre part. Ce concept de sécurité a porté ses fruits jusqu'ici, aussi dû à la compétence et à l'engagement de tous les professionnels impliqués dans la construction et la surveillances des ouvrages. La venue de la 79e réunion annuelle de la Commission internationale des grands barrages à Lucerne du 29 mai au 3 juin 2011 est un signe de la reconnaissance internationale dont jouit la Suisse dans ce domaine.

Assurer la sécurité des ouvrages d'accumulation est une tâche perpétuelle, toujours plus étendue du fait du vieillissement des ouvrages et de nouveaux projets. Elle est effectuée loin des projecteurs publiques et politiques. Elle n'en est pas moins indispensable.

Georges Darbre
Chef de la section Barrages à l'Office fédéral de l'énergie

energeia.